

Commune de FERRIERES-EN-BRIE
24 RUE JEAN JAURES
77164 FERRIERES-EN-BRIE
Tél. : 01.64.66.31.14
Courriel : mairie@ferrieresenbrie.fr

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

**MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DE L'ASCENSEUR ET DES EPMR DE LA VILLE
DE FERRIERES-EN-BRIE**

Marché n°2022-02

Établi conformément au Code la commande publique

ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales	4
3.1 - Objet	4
3.2 - Mode de passation	5
3.3 - Forme du marché.....	5
4 - Prix	5
5 - Délais	5
6 - Durée de l'accord-cadre	5
7 - Paiement	6
8 - Avance	6
9 - Nomenclature(s).....	6
10 - Signature	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	9

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE FERRIERES EN BRIE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Madame le Maire de Ferrières-en-Brie, Mireille MUNCH

Comptable assignataire des paiements :
Service de gestion comptable (SGC) de Chelles
44 Boulevard Chilpéric
77505 CHELLES Cedex
sgc.chelles@dgfip.finances.gouv.fr
Tél : 01 64 26 58 23

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article 3 "documents contractuels" du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021 et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M
Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ²

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de

AE	Maintenance et dépannage de l'ascenseur et des EPMP de la Ville de Ferrières-en-Brie	3 / 9
N°		

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

- s'engage au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP), et des documents qui y sont mentionnés ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent acte d'engagement concerne la maintenance et le dépannage des ascenseurs des équipements de la Ville de Ferrières-en-Brie.

La description des ouvrages, leurs spécifications techniques ainsi que les prestations à la charge du titulaire sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

L'ensemble des prestations devra être conforme aux normes en vigueur, notamment les textes ci-dessous énumérés, sans que cette liste ne soit limitative :

- ↪ Le décret n°2012-674 du 07 mai 2012 relatif à l'entretien et au contrôle technique des ascenseurs ;
- ↪ Le décret n°2012-639 du 04 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante ;
- ↪ Arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux contrôles techniques à réaliser dans les installations d'ascenseurs ;
- ↪ Le décret n° 2004-964 du 09 septembre 2004 relatif à la sécurité des ascenseurs et modifiant le code de la construction et de l'habitation ;
- ↪ La Loi n° 2003-590 du 02 juillet 2003, JO du 03 juillet 2003 et ses décrets d'application ;
- ↪ La Norme EN 13015 de janvier 2002, remplacée par NF EN 13015+A1 octobre 2008.
- ↪ Le décret n° 2000-810 du 24 août 2000 relatif à la mise sur le marché des ascenseurs ;
- ↪ Le décret n° 95-826 du 30 juin 1995 fixant les prescriptions particulières de sécurité applicable aux travaux effectués sur les ascenseurs ; ETC.

AE	Maintenance et dépannage de l'ascenseur et des EPMPR de la Ville de Ferrières-en-Brie	4 / 9
N°		

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est adaptée en raison de son montant. Elle est soumise aux dispositions des articles L2123.1 et R2123.1-1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme du marché

Le marché est un marché de service ordinaire non alloti.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application des prix forfaitisés fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le(s) catalogue(s) du fournisseur, au(x)quel(s) sera appliqué une remise de %.

En cas de demande de prestations complémentaires non prévues initialement, les tarifs d'intervention sont les suivants :

Objet	Coût unitaire HT
Tarif horaire de la main d'œuvre	
Frais de déplacement	

Le montant maximum annuel (prestations à prix forfaitaire et prestations à prix unitaires sur bon de commande) est de 20 000 € HT par période d'exécution.

5 - Délais

Les délais indiqués dans le CCTP prévalent en cas de proposition d'intervention supérieure aux stipulations du CCTP. Les délais du candidat sont les suivants :

Délais	Délais maximum du CCTP	Délais proposés par le candidat
Délai d'intervention et de dépannage en cas de panne	4 heures maximum	
Délai d'intervention en cas d'urgence	1 heure maximum	

Le candidat qui ne renseigne pas le cadre de réponse relatif aux délais sera réputé accepter le délai contractuel maximum indiqué dans le présent Acte d'Engagement et sera noté en conséquence.

6 - Durée de l'accord-cadre

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1^{er} janvier 2023, ou de sa date de notification si cette dernière intervient postérieurement au 1^{er} janvier 2023.

Le marché pourra être reconduit tacitement trois fois par période successive d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

La commune dispose d'un délai d'un mois avant la date de fin de l'accord-cadre pour prévenir le titulaire de la non-reconduction du marché. Cette non-reconduction s'opérera par courrier recommandée (postal ou électronique) avec accusé de réception sans que le titulaire ne puisse s'y opposer.

La non-reconduction du marché n'ouvre droit à aucune indemnisation.

AE	Maintenance et dépannage de l'ascenseur et des EPMP de la Ville de Ferrières-en-Brie	5 / 9
N°		

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (**joindre obligatoirement un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal**) :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
50750000-7	Services d'entretien d'ascenseurs
42419510-4	Pièces pour ascenseurs

AE	Maintenance et dépannage de l'ascenseur et des EPMP de la Ville de Ferrières-en-Brie	6 / 9
N°		

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

À

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée, le

Le Maire de FERRIERES EN BRIE,
Mireille MUNCH

AE	Maintenance et dépannage de l'ascenseur et des EPMR de la Ville de Ferrières-en-Brie	7 / 9
N°		

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

À
Le

Signature

AE	Maintenance et dépannage de l'ascenseur et des EPMR de la Ville de Ferrières-en-Brie	8 / 9
N°		

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			